

A L'ATTENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**Objet : Conseil Municipal**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

JEUDI 17 septembre 2026**A 19 H 15 – Salle du Conseil Municipal, 1 rue de la Mairie -
Mairie de Saint-André-Treize-Voies
85260 MONTRÉVERD**Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour :

- **Adoption du procès-verbal** du conseil municipal du 02 juillet 2026 ;
- **Informations sur les décisions prises dans le cadre des délégations données par le Conseil Municipal**
- **Affaire Générales :**
 - Renouvellement des conventions nous liant au Centre de Gestion de la Vendée (médecine du travail, missions temporaires, gestion du chômage, ...) ;
 - Recours au Service du Centre de Gestion de la Vendée pour une mission de Conseil en organisation ;
 - Modification du tableau des effectifs ;
 - Renouvellement d'une convention de mise à disposition de terrains avec la SAFER de la Vendée ;
 - Vente de l'ancienne Maison RELET à l'Etablissement Public Foncier de la Vendée.
- **Finances :**
 - Validation du Règlement Budgétaire et Financier ;
 - Demande de subvention auprès du Département pour les travaux de rénovation de l'Eglise de Saint-Sulpice-le-Verdon ;
 - Validation du programme de plantations de haies 2026-2027 et de la demande de subvention correspondante ;
 - Décision Modificative n°2 pour l'ouverture de crédits concernant l'opération de plantation de haies ;
 - Validation de la conclusion d'une convention avec Vendée Expansion, pour la réalisation d'un audit des équipements et besoins sportifs sur la commune de Montréverd ;
 - Décision Modificative n°3 pour l'ouverture de crédits concernant l'inventaire des besoins sportifs ;
 - Proposition de vote d'une subvention au profit des sinistrés des incendies ;
 - Vote de la Redevance d'Occupation du Domaine Public par les ouvrages de distribution du gaz ;
 - Vote d'une subvention au profit de l'UNC de Mormaison pour l'achat d'un drapeau UNC-AFN-OPEX
 - Demande d'une subvention au titre des amendes de police pour les aménagements de sécurité au lieu-dit « La Rouaudière », commune déléguée de Mormaison.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les élus, l'expression de mes salutations distinguées.

Damien GRASSET, Maire